

Pourquoi sommes-nous si pressés d'exploiter les ressources énergétiques non renouvelables du Canada alors que les mesures que le gouvernement précédent avait mises en œuvre encourageaient les Canadiens à conserver l'énergie? Le gouvernement réduit le programme PITRC qu'il compte éliminer d'ici deux ans. C'est là un programme qui s'adressait aux citoyens ordinaires. Il les aidait à conserver l'énergie.

Le gouvernement éliminera, en définitive, le programme d'aide à la remise en état des logements. Il s'agit d'une mesure de conservation permettant aux Canadiens à faible revenu d'isoler leurs maisons et d'en réduire la consommation énergétique. Le gouvernement actuel, par l'entremise du projet de loi C-8, prend soin de ses amis dans les compagnies pétrolières. Il ne fait aucun cas des citoyens ordinaires et il les a même pénalisés en faisant disparaître les mesures mêmes qui leur permettaient de réduire leurs coûts énergétiques.

On a effectué des compressions dans le domaine de la recherche sur l'énergie solaire et d'autres sources énergétiques de remplacement. On minimise l'importance de ces domaines et on y effectue des compressions. La ministre fronce les sourcils; j'ignore pourquoi, car c'est bien là ce que son gouvernement fait. Il veut ramener les Canadiens à une ère de consommation à outrance. Cela afin que les riches copains de la rue Bay qui sont dans les pétroles puissent empocher les bénéfices. N'est-ce pas merveilleux, monsieur le Président?

Nous avons au Canada un excédent de gaz naturel. Il est censé être moins cher que le pétrole traditionnel, mais dans beaucoup de petites localités, particulièrement dans le nord de l'Ontario, le prolongement des gazoducs a été arrêté. On empêche ainsi de simples Canadiens d'avoir accès à une source d'énergie abordable.

Le gouvernement repart maintenant dans l'autre sens. Il nous dit qu'il faut payer le pétrole au cours mondial. Nous finirons par payer le gaz au cours mondial également, parce que nous le vendons moins cher sur le marché américain que sur le marché canadien. C'est là-dessus que le ministre et le gouvernement devraient se pencher vraiment. Comment livrer au Canadien moyen, à un prix abordable, les approvisionnements d'énergie excédentaires que nous avons chez nous?

● (1450)

Dans le nord de l'Ontario, on n'est pas content. Ce n'est pas la concurrence que se livrent les sociétés pétrolières vendeuses de mazout et de carburant automobile qui nous impressionne. Nous avons à nous plaindre de l'écart de jusqu'à 10c. dans le prix du gallon d'essence ordinaire au plomb entre le sud et le nord de l'Ontario. Il y a un moment que nous nous demandons pourquoi il faut que cet écart existe. Nous avons demandé au ministère de la Consommation et des Corporations du précédent gouvernement libéral de faire enquête sur les possibilités d'une manigance, d'une entente, ou d'un accord de non-concurrence. Nous nous sommes toujours heurtés à une fin de non-recevoir. Il n'y a jamais eu d'enquête sur l'existence de cet écart.

Impôt sur les revenus pétroliers—Loi

De toute façon, monsieur le Président, l'indice des prix à la consommation démontre la montée récente des prix de pétrole. C'est ainsi que depuis octobre, le prix du pétrole a augmenté de 2.9 p. 100. Cela veut dire que le Canadien moyen doit payer son mazout ou son fuel domestique 2.9 p. 100 de plus, depuis que le gouvernement est arrivé au pouvoir. Car si le gouvernement empêche les Canadiens d'avoir de l'énergie à prix abordable, s'il réduit et tend à éliminer les subventions accordées aux simples citoyens pour leur permettre d'économiser sur le coût de l'énergie, il laisse monter les prix de l'énergie. Le prix des combustibles fossiles augmente, et ce sont les Canadiens moyens qui en paieront la note.

Il faut que les ministériels agissent de façon équitable et juste. Avec le projet de loi, nous faisons les affaires de leurs copains et amis du Texas, de l'Alberta et de la rue Bay. Mais pour se montrer équitables, ils devraient faire en sorte que les Canadiens moyens soient équitablement traités. Ils se sont arrangés pour plaire aux amis auxquels ils tiennent le plus, c'est-à-dire les magnats du pétrole qui peuvent verser à la caisse des conservateurs et qui ont fait élire tous ces larbins, là-bas . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Rodriguez: Monsieur le Président, je parlerai plutôt de «laquais». Je vois des députés d'en face qui font maintenant signe que oui. Ils acceptent mieux ce terme. Ils l'approuvent et l'estiment davantage réglementaire. Les laquais des magnats du pétrole sont ici pour veiller aux intérêts de leurs amis. C'est ce qui m'embête lorsque je lis le projet de loi C-8. C'est avec un certain émoi que je vais devoir me prononcer sur ce projet de loi.

M. Hnatyshyn: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je ne veux pas faire d'observations au sujet de l'allocution du député de Nickel Belt (M. Rodriguez). Toutefois, comme nous disons au sein du parti conservateur, «Ramenez-nous Judy Erola!» Ce n'est cependant pas là l'objet de mon intervention.

Il y a eu consultations entre les leaders parlementaires au sujet d'une motion des voies et moyens que la ministre d'État aux Finances (M^{me} McDougall) désire déposer tout de suite. Nos discussions ont porté sur la teneur de la motion et sur la procédure qui permet à la ministre d'État de prendre maintenant la parole et de déposer, du consentement unanime, une motion des voies et moyens. J'ai consulté le leader parlementaire du Nouveau parti démocratique à midi aujourd'hui, et je crois qu'il a communiqué cette information au député de Humboldt-Lake Centre (M. Althouse) qui comprendra les répercussions de ce qui s'est passé à propos du projet de loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise dont la Chambre est saisie. Je vous demanderais tout simplement de permettre à la ministre de prendre immédiatement la parole pour déposer cette motion, monsieur le Président.

Le président suppléant (M. Paproski): Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.